

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 mai 2020

## Délibération CA\_20200511\_004

**Maintenance du Progiciel Yourcegid GF 150 et prestations associées - Entreprise EKSAE (nouvelle dénomination de CEGID PUBLIC): autorisation donnée au président du conseil d'administration de signer le marché**

**VOTE : adopté à l'unanimité**

**4 membre(s) étant absent(s)**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 décembre 2019 adoptant la convention constitutive de groupement de commandes entre le Département et le SDIS pour la maintenance (et prestations associées) du Progiciel Yourcegid GF 150 de la société CEGID PUBLIC, nouvellement dénommée EKSAE ;

Considérant les droits d'exclusivité dont dispose l'entreprise EKSAE, notamment de droits de propriété intellectuelle ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** Le président du conseil d'administration est autorisé à signer le marché, ci-annexé, passé avec la société EKSAE (CEGID PUBLIC) dans le cadre d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence en considération des droits d'exclusivité dont elle dispose, notamment de droits de propriété intellectuelle et relatif à la maintenance (et prestations associées) du Progiciel Yourcegid GF 150.

**DESCOUT Serge**